

Discours de Joseph Kabila devant le SADC le 14 janvier
ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO AU SOMMET DES
CHEFS D'ETAT DE LA SADC

BLANTYRE, MALAWI LE 14 JANVIER 2002

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat ;
Excellences Monsieur le Premier ministre et Chef de Gouvernement ;
Excellences Messieurs les Chefs de Délégation ;
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs ;
Excellences Messieurs les Présidents ;

L'histoire retiendra que la RDC a été entraînée dans une guerre qu'elle n'a ni voulue ni provoquée. Mon pays n'a fait que se défendre en usant uniquement de son droit de légitime défense tel que prévu par la Charte des Nations Unies à son article 51.

En effet, nul n'ignore que cette guerre a comme origine les événements de triste mémoire de 1994 au Rwanda, où les extrémistes rwandais, tussent-ils Hutu ou Tutsi, ont perpétré un génocide. C'est peut être ici, l'occasion de rappeler que le génocide rwandais de 1994 a été perpétré au Rwanda, par des Rwandais sur d'autres Rwandais et que le peuple et le Gouvernement congolais n'y ont été mêlés ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, alors Zaïre, avait condamné, en son temps, de la façon la plus catégorique ces crimes ignobles perpétrés contre l'humanité.

A cette occasion, et conformément aux conventions internationales en matière des réfugiés auxquelles la République Démocratique du Congo a souscrit, mon pays a eu à accueillir sur son territoire environ deux millions de Rwandais Hutu parmi lesquels les éléments des ex-Forces Armées Rwandaises (ex-FAR) ainsi que les milices hutu appelés ' interhamwe '.

L'on se souviendra que les dirigeants de la République du Congo, alors Zaïre, avaient sollicité, en son temps, sans succès, l'aide de la Communauté Internationale afin de recenser les réfugiés rwandais, de séparer les civils des militaires et des miliciens et de déplacer les vrais réfugiés à plus de 150 Km de la frontière avec le Rwanda.

En outre, la désagrégation du régime mobutiste, confronté à une crise économique sans précédent et dont la légitimité était remise en question par le peuple congolais n'a fait qu'empirer la situation.

A partir de 1996 M'Zee Laurent Désiré Kabila et les forces progressistes congolaises se sont organisés contre la dictature mobutiste. Profitant de cette guerre de Libération, les unités de l'Armée Rwandaise se sont organisées pour attaquer les camps des réfugiés rwandais installés par le Haut Commissariat aux Réfugiés en RDC, forçant leurs occupants soit à retourner au Rwanda, soit à s'enfoncer davantage à l'intérieur du Congo. Ces opérations des massacres généralisés connues de la Communauté

Internationale ont été injustement

Imputées au mouvement révolutionnaire de M'Zee Kabila, et l'ont mis en porte à faux avec cette Communauté Internationale alors qu'il était de notoriété publique que le peuple congolais n'avait aucun compte à régler avec la population rwandaise qu'il avait accueillie et hébergée deux ans durant.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues ;

Dans le cadre de la collaboration entre les forces progressistes congolaises et les éléments de l'Armée Rwandaise ; ces derniers ont commencé à se comporter en conquistadors dans notre pays. Ils ont voulu nous imposer leurs choix politiques et économiques et interférer dans notre diplomatie, comme si le fait de nous avoir apporté un soutien lors de la Guerre de Libération leur donnait le droit de mettre notre pays sous leur tutelle. Ils ont même osé nous dire ce qu'il fallait faire et comment il fallait le faire. Tout en oubliant que la plupart des mouvements de libération de notre sous-région inclus le Rwanda et l'Ouganda avaient bénéficié mutuellement de l'appui des pays frères dans leur combat contre la dictature, mais qu'après la victoire ces pays frères ne s'étaient pas prévalus de cette aide pour prétendre les inféoder.

Notre reconnaissance est, certes, grande envers les frères qui nous ont aidé à renverser la terrible dictature mobutiste, et nous pouvions envisager toutes les formes pour l'exprimer; sauf aliéner notre souveraineté nationale ou brader les intérêts fondamentaux de nos populations.

Les événements subséquents ont, en effet, démontré que le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi avaient élaboré au détriment et à l'encontre des intérêts de la RDC, des plans de domination politique et d'exploitation économique qu'ils croyaient pouvoir réaliser sans grande difficulté. Le Gouvernement de Salut Public et notre peuple s'y sont opposés. Nous nous opposerons toujours de toutes nos forces à toute tentative, d'où qu'elle vienne, qui aurait pour ambition d'aliéner la souveraineté nationale, l'intégrité territoriale et l'indépendance de notre pays.

Excellences, Messieurs les Présidents et Chers Collègues

Au mois de juillet 1998, le Gouvernement congolais a décidé souverainement de mettre fin à la mission d'assistance technique militaire rwandaise en remerciant vivement les alliés pour les services rendus à la nation congolaise.

En réaction à cette décision d'Etat, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi ont pris la grave décision de déclencher la guerre d'occupation contre mon pays. En effet, à la fin du mois de juillet 1998, ils ont échoué dans leur complot visant à assassiner le Président Laurent-Désire KABILA.

Le 2 août, les unités rwandaises regroupées dans la ville de Kinshasa en attente d'être rapatriées au Rwanda ont tenté, sans succès, un coup de force en vue de renverser le pouvoir en place au profit de quelques comparses congolais. Leur coup d'Etat a été étouffé dans l'œuf par la réaction rapide des Forces Armées Congolaises qui ont repris en une nuit les deux principaux camps militaires de la capitale que les insurgés avaient occupés dans la soirée du 2 au 3 août 1998.

Le 6 août 1998, les forces spéciales mixtes rwando-ougandaises ont organisé une opération commando à partir de Goma pour occuper la base militaire congolaise de

Kitona située à plus de 2 000 Km de la frontière rwandaise. De là, ils ont occupé la Province du Bas-Congo et tenté de marcher sur la ville de Kinshasa avec l'intention ferme d'y renverser le pouvoir établi. C'est pendant cette progression, et en vue de donner à leur entreprise un contenu congolais, qu'ils ont engendré le groupe rebelle appelé 'Rassemblement congolais pour la Démocratie' en sigle RCD, le 12 août 1998 soit 10 jours après le début de l'agression.

Quant au ' Mouvement de Libération du Congo ' en sigle MLC, sa création n'interviendra qu'au mois d'octobre 1998. Pendant ce temps, notre organisation la SADC, dépêchera une mission au Congo et spécialement dans l'Est du pays qui prit le temps nécessaire pour vérifier qu'il y avait effectivement agression de la République Démocratique du Congo par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. A l'issue de la mission, elle décidera alors de façon souveraine lors de sa réunion du 8 août 1998, à Victoria Falls, et ce, conformément à sa charte, d'assister mon pays. C'est dans ce cadre que l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie apporteront leur précieuse assistance.

L'intervention de cette dernière équipe sur Kinshasa sonnera la débâcle des agresseurs à l'Ouest de la République Démocratique du Congo et les poussera à mener une guerre d'usure avec l'intention bien arrêtée de casser l'économie de la RDC et de susciter le soulèvement de la population. C'est ici l'occasion, encore une fois, de pouvoir réitérer mes remerciements ainsi que ceux du peuple congolais à ces pays frères et à l'ensemble de la Communauté de

Développement de l'Afrique Australe pour cette aide qui nous a permis d'arrêter le complot et de résister efficacement contre l'agression initiée par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Vous aurez compris Excellences Messieurs les Présidents, qu'il s'agissait, de toute évidence, d'une guerre d'agression pure et simple. Mais dans le contexte international de l'époque, franchement hostile à la RDC, la Communauté Internationale a feint de ne pas reconnaître la réalité en face et a accrédité la thèse d'une rébellion interne, purement congolaise, à laquelle le Gouvernement congolais était astreint à trouver une solution politique. C'est donc grâce à la SADC que, la Communauté Internationale a dû réviser son approche de la crise en RDC en reconnaissant qu'à côté d'une certaine pseudo rébellion interne, il y avait trois Etats dont les armées se retrouvaient sur le territoire de la République Démocratique du Congo et que cela constituait bien un problème de droit international.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues ;

C'est dans ce contexte qu'a été conçu l'Accord de Lusaka avec ses deux volets à savoir, le volet interne et politique d'une part ; devant mener au Dialogue National, et le volet externe et militaire d'autre part, dont la finalité était le retrait des forces d'agression et le désarmement des groupes armés.

C'est ici pour moi l'occasion de rendre hommage à l'ancien Président zambien, Frédéric Chiluba pour son engagement dans la médiation qui a abouti à la signature de l'Accord de Lusaka.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues ;

Cet Accord présentait, cependant, une double difficulté quant à son application concrète. En effet, d'une part, il était fondé sur la conception que la RDC était en proie à une guerre civile alors que, de toute évidence, mon pays était plutôt victime d'une

agression pilotée de l'étranger et à laquelle aucune fraction de la population civile congolaise n'avait adhéré. D'autre part, l'Accord de Lusaka cherchait à résoudre les prétextes de sécurité que les Rwandais et les Ougandais présentaient à la face du monde pour justifier non seulement leur agression mais aussi pour éluder les motivations profondes d'hégémonie politique et d'exploitation économique.

Il a fallu attendre le malheureux événement du mois d'août 2000 à Kisangani où les armées rwandaise et ougandaise se sont affrontées pour le leadership politique et le contrôle des richesses minières de la Province Orientale, pour que la Communauté Internationale accepte que la RDC était bel et bien victime d'une guerre de convoitise et de conquête.

Cette évidence a d'ailleurs été confirmée de façon irréfutable ultérieurement par les Nations Unies à travers ses différentes résolutions notamment celles exigeant la démilitarisation de la ville de Kisangani. Ceci est d'autant plus vrai que le Panel des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources de la RDC a démontré non seulement qu'il y avait un lien étroit entre la poursuite de la guerre en RDC et le pillage ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses du pays par les agresseurs.

Malgré 4 a confusion délibérément créée autour de la nature de la guerre qui affecte mon pays c'est l'attitude inexplicable de la Communauté Internationale qui a engendré l'Accord de Lusaka, mon Gouvernement estime que ce dernier a le mérite d'avoir permis l'instauration d'un cessez-le-feu sur le terrain depuis près Région en général et en RDC en particulier.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues

Depuis mon avènement à la Magistrature Suprême de mon pays, je n'ai ménagé aucun effort pour relancer cet accord dans ses deux volets, militaire et politique. Concernant le volet du retrait ordonné des forces étrangères et le désarmement des groupes armés, il convient de relever que nos alliés se sont scrupuleusement conformés aux prescrits de l'Accord de Lusaka. C'est le cas de la Namibie qui a déjà retiré toutes ses forces. Nous avons également, dans le cadre de l'opération DDRRR, procédé à l'identification, au regroupement et au désarmement des éléments armés rwandais qui se trouvaient dans la partie sous contrôle gouvernemental. Ces éléments sont aujourd'hui cantonnés à la Base Militaire de Kamina au Katanga à la disposition de la MONUC en attendant leur rapatriement volontaire au Rwanda.

Nous nous sommes aussi complètement désengagés de la ligne de front, laissant à la Monuc le soin de vérifier l'effectivité de ce retrait. Malheureusement, l'autre partie au conflit constituée des pays agresseurs et des mouvements rebelles ne montre ni le même souci ni le même empressement pour se conformer aux prescrits de l'Accord de Lusaka qui doit aboutir sur la réunification totale de la Nation.

En effet, le MLC a tergiversé plusieurs mois durant, avant de se décider à quitter les positions qu'il occupait à l'Equateur sur la ligne de front, alors que le RCD et le Rwanda continuent à occuper le centre de Pweto et refuse de procéder à la démilitarisation de la ville de Kisangani, malgré le rappel répété du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Bien plus, le Rwanda, allié du RCD, n'envisage pas retirer ses troupes de la RDC et s'emploie à en renforcer sa présence. Certaines de ses unités sont déployées dans la Province Orientale principalement la ville d'Isiro où elles viennent d'occuper les positions que l'Ouganda venait d'évacuer. Il y favorise de nouveaux affrontements entre fractions rebelles qu'il contrôle afin de pérenniser l'image d'une contrée troublée dans laquelle la présence de ses forces apparaîtrait comme un élément de stabilisation locale.

C'est dans cette approche logique que s'inscrit la reprise en force des activités militaires rwandaises à l'Est du pays où les forces de résistance populaire Maï- Maï ont dû répliquer à des attaques massives et répétées des éléments Rwandais et de leurs alliés du RCD.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues,
Pour justifier la poursuite de ces opérations qui contrarient fondamentalement l'exécution de l'Accord de Lusaka, le Rwanda fonde son accusation sur la présence supposée de ce qu'il appelle les ' forces négatives ' dans lesquelles il place indistinctement les groupes armés rwandais et les résistants Congolais 'Maï-Maï'.

Il convient de relever que ce n'est pas la résistance des populations de l'Est qui a provoqué l'occupation rwandaise, mais c'est plutôt le refus de cette occupation qui a forcé la population à rechercher tous les moyens pour combattre l'envahisseur. Il serait donc erroné et injuste de croire que la résistance populaire pourrait s'arrêter sous prétexte de faciliter la levée de l'occupation. C'est plutôt le retrait des forces d'occupation qui entraînerait automatiquement la fin de la résistance et le succès du désarmement des groupes rwandais et autres selon l'esprit de l'Accord de Lusaka.

Il est également important de constater que l'armée rwandaise et ses alliés du RCD n'ont pas les moyens de mettre fin à la présence des groupes armés rwandais et autres à l'Est de la RDC. En effet, depuis le mois d'octobre 1996 jusqu'en août 1998, c'est-à-dire la période avant la guerre d'agression, l'Armée Patriotique Rwandaise a traqué les Hutu à travers la République Démocratique du Congo.

En outre, depuis le mois d'août 1998, le RCD, mouvement rebelle créé par le Rwanda, administre les provinces du Maniema, du Nord et du Sud Kivu où sont censés opérer les groupes armés hutu. Et trois ans après, force est de constater que le Rwanda et le RCD ne sont pas parvenus à mettre fin aux activités de ces derniers.

Par quelle magie le Rwanda et le RCD parviendront-ils aujourd'hui, à réaliser ce qu'ils n'ont pas accompli depuis 4 ans? En fait, souscrire au schéma rwandais est une façon de faire perdurer la guerre et pérenniser l'occupation de la République Démocratique du Congo par ses voisins.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues,

Cette guerre d'agression nous a déjà coûté plus de 3.000.000 de morts et a occasionné, 2.500.000 déplacés de guerre et plus de 340.000 Congolais réfugiés dans les pays voisins ainsi que plusieurs milliards de dollar du fait de la détérioration du tissu économique, du pillage et de l'exploitation illégale de ses ressources naturelles et minières par les Etats agresseurs.

Tout en exhortant la SADC à fustiger le comportement du Rwanda devenu un obstacle majeur au processus de paix, je voudrais saluer et encourager l'initiative de l'Ouganda qui a commencé le retrait de ses troupes de la République Démocratique du Congo. Dans le même esprit de la recherche de la paix ; mon Gouvernement a initié des échanges diplomatiques envers le Burundi en vue de résoudre les différends entre nos deux pays.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues,

En ce qui concerne le volet interne et politique de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, le Dialogue National a pour objet de réconcilier les Congolais en vue de l'instauration d'un ordre politique nouveau devant garantir la bonne gouvernance et faciliter la reconstruction nationale.

C'est par conviction que j'ai décidé de m'impliquer dans le Dialogue National «en vue d'en relancer le processus et d'en faciliter l'aboutissement. En effet, outre la reprise de contact avec le facilitateur Sir KETUMILE MASIRE, mon Gouvernement a procédé à l'ouverture politique qui a permis à toutes les tendances politiques de s'exprimer et d'agir librement. Nous avons également libéralisé les médias publics auxquels toutes les formations politiques ont facilitateur, soit pour contribuer matériellement à l'organisation du Dialogue, soit pour rencontrer d'autres frères congolais en vue de baliser la voie qui doit nous mener au succès du dialogue. A l'étape d'Addis-Abeba, une certaine opinion a voulu accrédi-ter la thèse selon laquelle le Gouvernement appliquait une stratégie de blocage du processus du Dialogue. Il n'en est rien. Je voudrais rappeler ici que le Dialogue National a pour ambition de régler le problème crucial de la légitimité qui se pose en RDC depuis l'assassinat du Premier ministre élu Patrice Emery Lumumba. Il suppose donc des concertations sérieuses et approfondies entre toutes les forces sociales et politiques représentatives de notre pays. C'est ce qui a été convenu à Gaborone où le principe de l'inclusivité de toutes les catégories de la population au Dialogue National a été retenu.

Mon Gouvernement a simplement rappelé aux délégués congolais présents à Addis-Abeba que l'on ne pouvait pas revenir sur ce principe quelques semaines après la première difficulté. Mais, que l'apprentissage de la démocratie et la marche vers un Etat de droit commandaient de respecter nos engagements et de nous en tenir aux règles auxquelles nous avons librement souscrit.

Il est heureux de constater que tous ceux qui nous avaient critiqués à cette occasion, se sont ralliés à notre point de vue en reconnaissant son bien-fondé. Nous sommes également heureux de pouvoir vous annoncer que la plupart des obstacles majeurs qui jonchaient le chemin du Dialogue National ont été levés et que l'on peut envisager la tenue d'un Dialogue serein et constructif en Afrique du Sud, dans un délai raisonnable dès que le facilitateur Sir Ketumile Masire aura réuni tous les moyens financiers et terminé le problème de la représentativité.

Et c'est ici pour nous l'occasion de remercier le Président Thabo Mbeki et le Peuple sud africain pour avoir bien voulu accepter d'abriter les assises du Dialogue National visant la réconciliation et la concorde nationale.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues,

En ce qui concerne les grandes questions qui seront débattues au Dialogue, le Gouvernement estime que le point le plus important qui reste à résoudre est celui de la légitimité du pouvoir en République Démocratique du Congo. Les uns veulent prendre le pouvoir par la force et la subversion; les autres par les conciliabules. Quant au Gouvernement, la seule façon et le meilleur d'accéder au pouvoir ; c'est celle qui déboucherait sur l'organisation des élections par une commission électorale indépendante, transparente et libre dans un délai correspondant à un calendrier électoral ad hoc. Ce schéma aurait toutes les chances d'être adopté si tous les participants sont réellement préoccupés par la consolidation rapide de la démocratie dans notre pays. Ce n'est malheureusement pas le cas. En effet, ici, comme en ce qui concerne les causes de la guerre, les vrais mobiles sont oblitérés par des prétextes avancés pour la consommation de l'opinion nationale et internationale. Et la préoccupation principale telle qu'elle ressort déjà à travers la prise de position des acteurs politiques, semble avant tout être le partage du pouvoir.

Mon Gouvernement estime cependant, qu'en aucune façon, on ne devrait perdre de vue que le point de départ du nouvel ordre politique et donc le point focal de la restauration de la légitimité populaire en faveur des dirigeants reste les élections. Tout doit donc être mis en oeuvre pour offrir au peuple congolais des élections crédibles organisées de manière consensuelle.

C'est pourquoi, il est important et même obligatoire que les forces d'occupation se retirent de la RDC avant la fin du Dialogue National. Le Dialogue réglera les problèmes politiques qui opposent les Congolais, mais pas la question de la guerre. Il ne ramènera donc pas la paix à laquelle aspire notre peuple de tous ses voeux.

Par ailleurs, il sera impossible d'appliquer les résolutions issues du Dialogue National aussi longtemps qu'une partie du territoire national sera occupée par les forces d'agression. L'aboutissement heureux du Dialogue et la bonne exécution de ses résolutions nécessitent donc que ces forces aient entre-temps quitté la RDC.

Excellences Messieurs les Présidents et Chers Collègues,

Tout le long de mon allocution, j'ai parlé de la genèse du conflit qui entretient inutilement la misère dans mon pays, j'ai aussi indiqué les voies démocratiques de mettre fin à ces conflits dans l'intérêt de toute la sous-région.

Pour terminer, je lance donc un vibrant appel à la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) afin que celle-ci pèse de tout son poids pour obtenir que le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi retirent leurs forces de la République Démocratique du Congo.

Je sollicite également l'appui de la SADC pour que les élections qui aboutiront à la normalisation de la vie politique dans mon pays soient soutenues. La RDC entend jouer son rôle dans l'intégration économique de la SADC avec son potentiel humain et ses immenses richesses et ressources naturelles. Cette contribution n'est possible que si le pays retrouve la paix et se dote des institutions démocratiques stables.

Je formule les voeux de voir l'An 2002 devenir un havre de la paix pour le peuple de la sous-région.

Je vous remercie